

LE MAGAZINE DE

GRAND COGNAC

GRAND MAG

N°15

hiver
2026



CO
GRAND COGNAC
AGGLOMÉRATION

© X f in



DE LA BAN DISTILLATION



ÉDITO



Madame, Monsieur,

En ce début d'année, je souhaite avant tout vous adresser, au nom de l'ensemble des élus et agents de Grand Cognac, mes vœux les plus chaleureux. Que 2026 vous apporte santé, énergie et réussite dans tous vos projets !

Notre territoire traverse une période très difficile, marquée par la crise que connaît la filière du cognac. Nous savons combien cette situation impacte trop profondément nos communes, nos exploitations, nos entreprises et de nombreuses familles.

En cette période, plus encore qu'à l'accoutumée, la solidarité doit demeurer notre boussole. C'est en restant unis, attentifs les uns aux autres, que nous pourrons affronter ensemble ces défis et préparer l'avenir.

Malgré ce contexte, notre communauté d'agglomération poursuit avec détermination les projets engagés. Vous le verrez au fil de ce magazine : accompagnement des entreprises, aménagement du territoire, développement durable, mobilité, santé, tourisme ou encore services aux habitants... Les chantiers avancent, les initiatives se multiplient, et l'ambition qui nous guide reste intacte.

Ce magazine étant le dernier du mandat, je tiens à vous dire que j'ai eu à cœur, pendant ces six années, de construire notre agglomération, de vous apporter plus de services et d'accompagner nos communes. Pleinement investi durant toutes ses années, je suis convaincu que notre territoire a progressé.

Je tiens à remercier les élus qui m'ont accordé leur confiance en votant chaque délibération à la quasi-unanimité et les agents de Grand Cognac pour leur engagement de tous les instants.

Je tiens enfin à saluer l'engagement des acteurs locaux - maires, professionnels, associations, agents publics et salariés du territoire - qui, jour après jour, contribuent à faire de Grand Cognac un territoire toujours plus dynamique et résilient.

Je vous remercie de votre confiance et vous souhaite, très sincèrement, une belle année 2026 !

Jérôme SOURISSEAU
Président

SOMMAIRE

RETOUR EN IMAGE	2
Ban de la distillation 2025	
DÉCRYPTAGE	4
Les Distillateurs Culturels qu'est-ce que c'est ?	
RÉTROSPECTIVE	6
LES POLITIQUES PUBLIQUES	7
DÉVELOPPEMENT DURABLE	13
LES PÉPITES DU PATRIMOINE	21
Val-de-Cognac et Houlette	
FOCUS ENTREPRENEURS	24
Midipile	
LES AGENTS À VOS CÔTÉS	25
Le services développement économique	
PORTRAITS DE COMMUNES	27
Saint-Brice et Ars	

TOUS
LES RENDEZ-VOUS
DU TERRITOIRE SUR
GRAND-COGNAC.FR



*Édition par Grand Cognac
6 rue de Valdepeñas, 16100 Cognac*

*Directeur de la publication
Jérôme Sourisseau*

*Directrice de la rédaction
Virginie Beauvallet*

*Coordination du magazine
Direction de la communication*

Rédacteur

Direction de la communication

*Conception Graphique et Maquettage
Direction de la communication*

*Photo de couverture :
©Gregory Brandel*

Photo portrait : ©Stéphane Charbeau

Distributeurs

La Poste - A. Rossard

Impression

*Atelier graphique du cognacais
Impressions à 40.000 ex*



ISSN : 2557-9894

Ne pas jeter sur la voie publique.

DÉCRYPTAGE

CONSÉRVATOIRE

DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE



Distillateurs
culturels

“PÉPITES DU PATRIMOINE”



©Gregory Brandel

P A T R I M O I N I E

© Julia Hasse



CHÂTEAU DE BOUTEVILLE

© Julia Hasse



PORTE SAINT-JACQUES

MÉDIATHÈQUES



Tous les
équipements
culture !

EXPÉRIENCE
IMMERSIVE

AU MILIEU DES
DINOSAURES



+ INFOS

© Cortex

Les conseillers de Grand Cognac Renov' à la rencontre des usagers, le 17 septembre à l'occasion de Renov'Tour.



Venue officielle du Préfet de la Charente, le 22 septembre, avec la signature officielle de deux conventions en faveur de la transition écologique et de l'attractivité territoriale.



RETOUR SPECIALE



Rencontre avec Dina, vice-championne du monde de Just Dance au Château de Bouteville, le 20 septembre.

©Grand Cognac



Inauguration de la nouvelle carrière du centre équestre de Val-de-Cognac, le 9 novembre.



Pose de la 1^{re} pierre de l'usine de potabilisation d'Angéac-Charente, le 21 juillet.

UNE NOUVELLE MAISON DE SANTÉ À VAL-DE-COGNAC

Depuis fin août 2025, un nouveau pôle médical accueille les patients dans des locaux modernes et fonctionnels.

Installée dans un bâtiment lumineux et conçu pour favoriser le confort des patients comme celui des praticiens, la Maison de santé pluridisciplinaire (MSP) de Val-de-Cognac incarne la volonté du territoire de garantir un accès équitable et durable aux soins de premier recours. Le terrain sur lequel ce pôle médical est implanté appartenait à la commune qui l'a rétrocédé à Grand Cognac pour la construction.

Ce pôle médical regroupe principalement les activités de médecine générale et d'infirmierie libérale. Il s'intègre dans un ensemble plus large, puisque la MSP du Val-de-Cognac compte également d'autres établissements répartis sur la commune : une maison paramédicale, gérée par Anne-Laure Tardy, infirmière Asalée et coordinatrice de la structure, un cabinet dentaire, et une pharmacie à proximité immédiate.

Cette organisation en réseau permet une prise en charge coordonnée et personnalisée des patients, favorisant le lien entre soignants et l'efficacité du suivi médical.

Avec cette ouverture, le territoire de Grand Cognac compte désormais 7 Maisons de santé pluridisciplinaires labellisées – à Val-de-Cognac, Ars, Jarnac, Segonzac, Châteauneuf, Mérignac et Salles-d'Angles – ainsi qu'une structure équivalente à Hiersac.

Autant de lieux de proximité qui témoignent d'un engagement fort en faveur de la qualité des soins et du maillage territorial ; avec pour finalité : la lutte contre la désertification médicale.

Le coût des travaux s'élève à 955 000 € H.T. Ce projet a bénéficié de subventions reçues de la Région, du Département et de l'Etat pour un montant total de 550 000 €.



Depuis notre installation dans la nouvelle Maison de santé, nous travaillons dans un cadre spacieux, lumineux et convivial qui plaît autant aux soignants qu'aux patients, favorise la collaboration, la formation et l'accueil de remplaçants, et garantit la continuité des soins pour nos 6000 patients tout en ouvrant à de nouveaux. »

Alice Chasseuil,
Médecin généraliste, Maison de santé de
Val-de-Cognac

i INFOS PRATIQUES :
MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE
RUE DES VIGNES À VAL-DE-COGNAC
05 45 83 27 88
CABINETMEDICAL-CHERVESRICHEMONT.FR



ACTION CŒUR DE VILLE ET PETITES VILLES DE DEMAIN

Grand Cognac accompagne quatre communes de son territoire pour la redynamisation de leur centre-ville.

Dès 2018, la ville de Cognac intègre le programme Action Cœur de Ville en partenariat avec l'État, l'Agence nationale de l'habitat, Action Logement et la Banque des Territoires. Une Opération de Revitalisation Territoriale couvrant les communes de Cognac, Jarnac,

Châteauneuf-sur-Charente et Segonzac à quant à elle été mise en œuvre. Ces deux dispositifs définissent des programmes d'actions ambitieux portant sur la rénovation de l'habitat, l'aide au commerce de centre-ville, le développement des mobilités et des services publics... Deux ans plus tard, en 2020, Jarnac, Châteauneuf-sur-Charente et Segonzac obtiennent la labellisation "Petites Villes de Demain".

Grand Cognac prend pleinement sa part par ses dispositifs de soutien à la rénovation de l'habitat et à la lutte contre la vacance des logements ; mais aussi par des actions en faveur du développement du tourisme, du commerce, des mobilités douces et de nouveaux services.

Grâce au travail coordonné entre les élus et l'ensemble des partenaires de premiers résultats sont déjà visibles : réhabilitation complète de l'îlot « Carré Blanc » à Cognac, requalification du quartier du Plaineau de Châteauneuf-sur-Charente, transformation de l'ancienne caserne des pompiers de Jarnac en logements à loyers modérés ou création d'une résidence multigénérationnelle à Segonzac.

GRAND-COGNAC.FR
> VIVRE ET PARTICIPER >
LOGEMENT ET HABITAT

SPORT



TOUS À L'EAU ! GRAND COGNAC FAIT PLONGER SES JEUNES DANS LA RÉUSSITE

Sur le territoire, apprendre à nager n'est pas un luxe, c'est une priorité ! Parce que savoir évoluer dans l'eau, c'est aussi apprendre à se sentir en sécurité, Grand Cognac s'engage pleinement pour offrir à chaque enfant les meilleures conditions d'apprentissage.

Trois leviers structurent cette ambition : la natation scolaire, les écoles de l'eau et les cours particuliers encadrés par les maîtres-nageurs. A cela s'ajoute également les cours dispensés par les clubs de natation. Véritable pilier du dispositif, la natation scolaire permet à tous les élèves du primaire de suivre trente séances gratuites de quarante minutes sur l'ensemble de la scolarité primaire.

Un accompagnement sur mesure, assuré par des professionnels qualifiés : deux maîtres-nageurs

par classe, soit quatre par créneau, garantissent un encadrement de qualité, avec moins de dix enfants par groupe. Résultat : des progrès visibles et une vraie confiance dans l'eau !

Et les chiffres parlent d'eux-mêmes : 81 % des élèves valident le test de l'ASNS (attestation du savoir-nager en sécurité) en fin de CM2. Une réussite rendue possible grâce à un engagement fort, humain et financier.

EN QUELQUES CHIFFRES :

- 3 500 leçons de natation scolaire par an
- 72 000 € consacrés au transport scolaire
- 65 000 € pour l'enseignement par les maîtres-nageurs
- 50 enfants formés chaque année dans les écoles de l'eau

GRAND-COGNAC.FR
> DÉCOUVRIR ET SORTIR > LE SPORT
> EQUIPEMENTS SPORTIFS ET PISCINES

paniers Chou' bidou de Grand Cognac

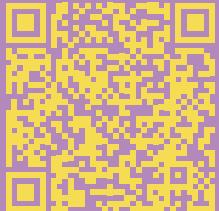
**Vous êtes enceinte
et vous habitez à Grand Cognac ?**

Bénéfiez de paniers de produits bio et locaux

à récupérer sur le point de retrait de votre choix, pris en charge par Grand Cognac jusqu'à 90 % !

Participez à des ateliers cuisine et santé gratuits

+ INFO



L'essentiel & plus ancora



Commerce par
l'Union européenne



• MAB 16 •



5



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
ET DE LA FORêt



FRANCE
NATION
VERTE



४



DÉCOUVREZ LA
VIDÉO DE LA 2^{ÈME}
ÉDITION !

EDITION 2025

LE RALLYE DES PÉPITES COGNACaises

Le 14 octobre, plus de 180 participants ont pris part à la 2^{ème} édition du Rallye des Pépites cognacaises. Six entreprises locales ont proposé des défis et quizz, favorisant les échanges entre monde scolaire et économique.

Une journée enrichissante à la découverte des métiers du territoire de Grand Cognac.

Palmarès de cette 2^{ème} édition :

- **Master 1 - Campus des spiritueux**
- **BTS SAM - Lycée Jean Monnet**
- **1^{ère} - Lycée Jean Monnet**

FOCUS SUR NOS ENTREPRISES :

ROUBY INDUSTRIE (Salles-d'Angles) est un acteur reconnu de la construction métallique et hydraulique. Forte de 100 collaborateurs, l'entreprise conçoit des équipements complexes pour des sites en France et à l'international.

PLACOPLATRE (Val-de-Cognac), filiale de Saint-Gobain, est leader dans la fabrication de plaques de plâtre. Engagée dans une démarche écologique, elle recycle 20 000 tonnes de gypse par an et emploie 130 personnes.

L'ARCHE EN CHARENTE (Cognac) est une association dédiée à l'inclusion des personnes en situation de handicap. Elle accompagne près de 200 bénéficiaires sur trois sites et collabore avec plus de 400 partenaires professionnels.

ECO IN PACK (Cognac) propose une solution innovante de réemploi des bouteilles en verre. Avec deux sites de lavage et une équipe de 18 personnes, elle favorise l'économie circulaire et réduit l'impact environnemental.

GARANDEAU MATERIAUX (Châteaubernard) est une entreprise familiale centenaire spécialisée dans les matériaux de construction. Elle compte 680 salariés répartis sur 19 agences et valorise la mixité dans ses métiers.

LAITERIE GRAND'OUCHÉ (Réparsac), intégrée au groupe Savencia, fabrique les fromages Tartare et Chavroux. Avec 120 salariés, elle allie savoir-faire artisanal et production industrielle.



J'EMPRUNTE ET JE RENDS OÙ JE VEUX !

LA CULTURE POUR TOUS, PARTOUT, 24H/7J ABONNEMENT GRATUIT !



1 réseau, 11 médiathèques, 1 navette

UN SERVICE DE GRAND COGNAC AGGLOMERATION

LE PROGRAMME DE VOS MÉDIATHÈQUES...

CHÂTEAUNEUF- SUR-CHARENTE

JEU 19 FÉV 18H **TOMCAT CIRCUS**

gouttière !
Sur la piste aux couleurs vives,
des clowns et des acrobates
où tous les artistes sont des
chats !

Spectacle familial pour petits et grands (à partir de 3 ans)
Renseignements au 05 45 97 16 20

23 & 24 JANV

COGNAC

Vivez les Nuits de la Lecture !

Expositions, spectacles, ateliers et rencontres autour du thème « Villes & Campagnes ».

Petits et grands, venez partager deux jours de découvertes et d'émotions.

Renseignements au 05 45 36 19 50

À PARTIR DU
3 MARS

JARNAC

Concours photo
et poésie "En mouvement"

En solo ou en duo, entre amis ou en famille, le concours photo et poésie de la médiathèque vous invite à révéler votre fibre artistique autour du thème du mouvement.

Renseignements au
05 45 35 42 29 ou
mediatheque.iarnac@grand-cognac.fr

15 AVRIL

SEGONZAC

Atelier Charente nature
Sur les produits ménagers.
Objectif de l'atelier : en tant que citoyen ce que je peux faire = j'agis (être acteur, auteur de ses actes)

Pour les ados et les adultes
sur réservation au
05 45 81 04 23

**MOBILITÉ**

DES NOUVEAUTÉS POUR CHOISIR SA MOBILITÉ DU QUOTIDIEN !

Depuis la rentrée 2025, les habitants de Grand Cognac peuvent compter sur plusieurs nouveautés pour leurs déplacements. Bus, vélo, nouveaux services : la mobilité continue de se transformer pour répondre aux besoins de tous, du centre-ville aux communes rurales.

C'est une nouveauté visible sur les routes : **un bus électrique a rejoint la flotte Transcom et circule désormais sur les lignes 1 et 2 du réseau**. Après un essai concluant en 2023, il a en effet démontré une autonomie suffisante pour une journée complète. Dans un contexte de croissance constante de la fréquentation du réseau (+10 % au premier semestre 2025, après déjà +5,6 % en 2024), l'agglomération a donc fait le choix de s'engager dans cette nouvelle étape vers une mobilité décarbonée.

Dans l'objectif de faciliter toujours plus les déplacements en transports en commun et répondre à cette hausse de fréquentation, Grand Cognac a débuté un processus de

fusion des réseaux de transports urbains et scolaires. Jusqu'à présent, ces deux réseaux coexistaient : chacun avec ses tarifs et sa carte. Depuis juillet 2025, Grand Cognac a simplifié les choses : les tarifs sont désormais identiques et une même carte permet d'emprunter indifféremment bus urbains ou cars scolaires.

À terme, les conditions de vente et les titres de transport seront unifiés, les usagers se tourneront vers un interlocuteur unique pour plus de 50 circuits sillonnant le territoire.

De nouvelles lignes et des horaires plus clairs

Pour accompagner cette évolution, le réseau urbain a été repensé. Les lignes sont désormais numérotées de 1 à 7, et la nouvelle ligne 7 relie le centre-ville de Cognac aux zones d'activités de Salles-d'Angles et de Genté.

Les dessertes entre Cognac et Châteaubernard ont aussi été renforcées avec deux lignes (4 et 6) au lieu d'une, pour un passage toutes les 30 minutes. Les horaires

ont été simplifiés, sept nouveaux arrêts ajoutés, et certains itinéraires ajustés pour mieux desservir les quartiers tout en limitant le passage dans les rues résidentielles.

Encourager la pratique du vélo

Parce que la mobilité durable ne se limite pas aux transports collectifs, Grand Cognac développe aussi activement l'usage du vélo en cohérence avec le schéma cyclable adopté par l'agglomération en 2023.

Le service **Vélo Modalis**, lancé en 2023 en partenariat avec Nouvelle-Aquitaine Mobilités, propose aujourd'hui **12 stations à Cognac, Châteaubernard et Jarnac**. **Accessible 24h/24**, il offre une solution simple pour les trajets de courte distance.

En parallèle, 4,5 km de voirie ont été aménagés sur plusieurs communes depuis trois ans. Et dès l'école, les jeunes sont sensibilisés grâce au programme « Savoir Rouler à Vélo », qui a déjà formé 33 classes de CM1 et CM2 dans 13 communes en 2024.

i EN SAVOIR PLUS SUR LES SOLUTIONS DE MOBILITÉ SUR LE TERRITOIRE : TRANSCOM.FR ET GRAND-COGNAC.FR



GRAND COGNAC LABELLISÉ « TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LA NATURE » :

Interview de Pascale Belle,

Vice-présidente chargée du développement durable, de la mobilité, des déchets, du plan alimentaire territorial et de la démocratie participative.

Le 9 juillet dernier, l'agglomération a reçu le diplôme du label "Territoire Engagé pour la Nature" 2025-2027 à Bordeaux lors des Rencontres Biodiversité & Territoire, organisées par l'Office français de la biodiversité.

Pouvez-vous nous rappeler ce qu'est ce label ?

C'est une reconnaissance nationale, dont nous sommes fiers, qui met en avant les collectivités qui agissent concrètement pour préserver la biodiversité. Il offre aussi un accompagnement technique et permet d'intégrer un réseau d'acteurs pour partager des expériences et des solutions.

Concrètement, quels engagements avez-vous pris ?

Grand Cognac s'est engagée sur 5 actions majeures :

- Accompagner la restauration et le renforcement du réseau de haies bocagères,
- Réduire la pollution lumineuse afin de créer une trame noire,



- Piloter les sites Natura 2000 « Vallée de la Charente entre Angoulême et Cognac » et « Les Chaumes Boissières et coteaux de Châteauneuf-sur-Charente »,
- Engager le territoire dans la sauvegarde du Vison d'Europe,
- Sensibiliser et former les acteurs du territoire.

Pourquoi ces engagements ont-ils été priorisés ?

À l'issue de quatre demi-journées de réflexion collective avec 74 acteurs du territoire en juin 2024, nous avons défini ces cinq actions structurantes.

Pourquoi existe-t-il un engagement spécifique concernant la réintroduction du Vison d'Europe ?

La France abrite l'une des 5 dernières populations mondiales de Vison d'Europe, aujourd'hui en danger critique d'extinction et pourtant, très utiles pour l'équilibre des écosystèmes. En 2025, Grand Cognac a tenu un rôle très important dans cette réintroduction et des lâchers ont été réalisés dans des lieux favorables à l'espèce, au cœur de plusieurs sites Natura 2000.

Quels seront les bénéfices de ces engagements pour les habitants ?

Ce sont des bénéfices à long terme pour un cadre de vie amélioré, des équilibres naturels mieux préservés et des paysages plus résilients pour faire face aux défis qui s'imposent à nous.



GRAND-COGNAC.FR
> NOTRE PROJET NOS ACTIONS > PRÉSERVER
L'ENVIRONNEMENT ET LA BIODIVERSITÉ

VOUS ?

La taille des haies et des arbres est à réaliser avant la mi-mars !

À partir du printemps, les oiseaux commencent à nicher : les haies et bosquets deviennent alors de véritables maternités naturelles. Les travaux de taille ou d'élagage risquent de détruire des nids ou de déranger la reproduction.

En respectant cette période de repos, on protège la biodiversité de proximité, tout en profitant de haies vivantes, refuges indispensables pour les oiseaux, les insectes et bien d'autres espèces.



LES MODIFS DU PLUi

Le PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal), outil de planification pour le territoire, définit l'occupation des sols sur le territoire de Grand Cognac depuis son entrée en vigueur en mai 2024.

C'est un document vivant et évolutif en fonction de projets d'intérêt général portés par les acteurs du territoire.

C'est ainsi qu'en 2025 une première modification simplifiée a été conduite, afin d'adapter et de préciser le règlement écrit du PLUi, de permettre le phasage des projets dans le cadre des Orientations d'Aménagement et Programmation (OAP) sectorielles, de procéder à des ajustements du règlement graphique, d'ajouter des changements de destination

et de supprimer des emplacements réservés notamment. Cette modification simplifiée a aussi permis de corriger des erreurs matérielles.

Une modification de droit commun du PLUi a également été lancée au second semestre 2025 afin de permettre notamment la réalisation d'un certain nombre de nouveaux projets ou d'opérations qui se sont précisées dans le courant de l'année, comme des projets d'hébergements touristiques, de valorisation patrimoniale ou de développement d'entreprises artisanales, qui nécessitent par exemple de positionner des emplacements réservés ou des STECAL (Secteurs de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées) supplémentaires. Cette procédure, plus longue et plus lourde que la modification simplifiée, se déroulera tout au long de l'année 2026 et sera ponctuée par une enquête publique avant l'approbation du dossier par le Conseil communautaire et par la suite son entrée en vigueur.



©Stéphane Charreau



GRAND-COGNAC.FR
 > NOTRE PROJET NOS ACTIONS
 > AMÉNAGER ET AMÉLIORER LE CADRE DE VIE

PROXIMITÉ

ESPACES FRANCE SERVICES, CONSEILLÈRES NUMÉRIQUES

VOS QUESTIONS NOS RÉPONSES

Je n'ai pas d'adresse mail et je ne sais pas comment en créer une, ni comment l'utiliser. Qui peut m'aider ?

Les **conseillères numériques** sont là pour vous accompagner dans la création et la gestion de votre boîte mail. Elles vous aideront à créer un mot de passe sécurisé, à envoyer et recevoir des mails, identifier et éviter les spams et les mails frauduleux.

Je dois refaire ma carte d'identité ou mon passeport, mais la mairie me demande de faire la pré-demande en ligne. Que dois-je faire ?

La pré-demande doit se faire sur le site de France Titres. Les agents **France Services** peuvent vous accompagner dans cette démarche. Ils vous aideront à créer votre compte France Titres, à remplir le formulaire de pré-demande, et à comprendre les documents nécessaires.



GRAND-COGNAC.FR
 > VIVRE ET PARTICIPER

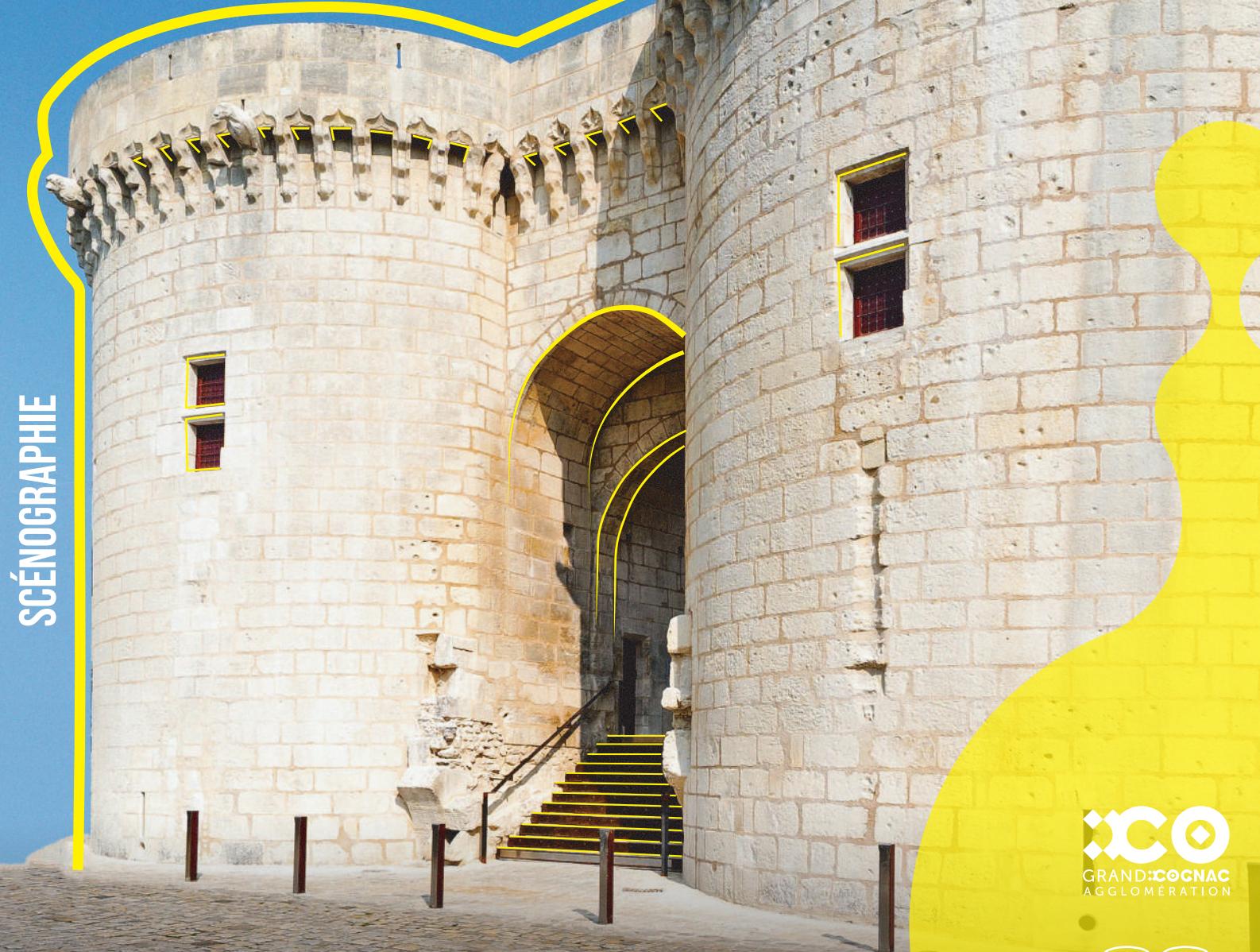
COGNAC PORTE SAINT JACQUES

VUE PANORAMIQUE

©Julia Hasse

VISITE GUIDÉE

SCÉNOGRAPHIE



BILLETTERIE **MUSÉE DES SAVOIR-FAIRE DU COGNAC**
 TARIF 6€ · 13-25 ans 3€
RÉSERVATION EN LIGNE
LES-DISTILLATEURS-CULTURELS.FR

CO
GRAND COGNAC
AGGLOMERATION



Les
Distillateurs
culturels

UN NOUVEAU LABEL TOURISTIQUE :



Depuis 2024, les communes de Bassac, Bourg-Charente, Lignières-Ambleville et Mosnac-Saint-Simeux, incarnent une nouvelle ambition : faire dialoguer pierres et vignes, histoire et savoir-faire à travers le label touristique « Villages de Pierres et de Vignes ».

Ce label, initié par Grand Cognac, distingue les villages qui conjuguent qualité architecturale, patrimoine viticole et accueil touristique durable. Il récompense l'engagement des communes à préserver leur identité tout en offrant aux visiteurs une expérience authentique, au plus près du vignoble et des traditions charentaises.

Une brochure touristique, disponible sur destination-cognac.fr et dans les bureaux d'information touristique, plébiscitée par les visiteurs cet été, invite à découvrir ces villages à travers des parcours piétons jalonnés de pépites patrimoniales : l'abbaye Saint-Étienne de Bassac, la minoterie de Bourg-Charente, le château de Lignières-Ambleville ou encore les essacs et moulins de Mosnac-Saint-Simeux.

Le visiteur est également incité à pousser les portes des domaines viticoles ou des entreprises des savoir-faire du cognac, ouverts à la visite, proposant un point de vente ou des dégustations.

Un patrimoine visible et vivant

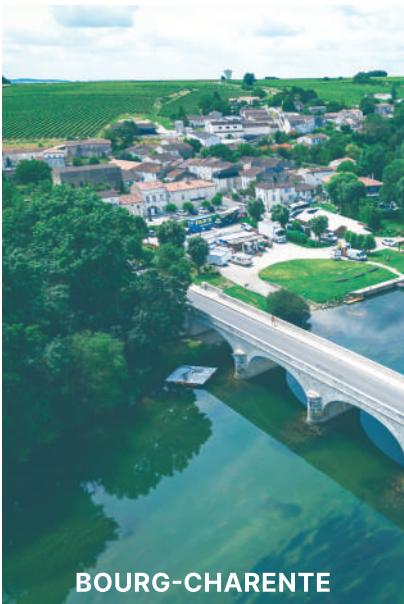
Des panneaux d'information ont été installés dans chaque centre-bourg pour valoriser ce label.

Il s'incarne aussi dans des visites guidées issues des « Rendez-vous Patrimoine ». L'été dernier, une centaine de visiteurs y ont participé. Les événements du « Ban de distillation » ont prolongé cette dynamique en automne, en proposant balades à vélo, dégustations et rencontres avec des artisans du cognac au sein de ces villages.

TOURISME



BASSAC



BOURG-CHARENTE



© Grégory Brandel



LIGNIÈRES-AMBLEVILLE



MOSNAC-ST-SIMEUX

VOS **ESPACES FRANCE SERVICES**



VOUS ACCOMPAGNENT

DANS TOUTES VOS DÉMARCHES
ADMINISTRATIVES ET NUMÉRIQUES
DU QUOTIDIEN



BESOIN D'AIDE ?

EMPLOI
SANTÉ
RETRAITE
IMPÔTS
SOLIDARITÉ
INSERTION
LOGEMENT
ÉNERGIE
MOBILITÉ...

+D'INFOS SUR
GRAND-COGNAC.FR
RUBRIQUE > VIVRE-ET-PARTICIPER



PROCHES DE VOUS
PROCHES DE CHEZ VOUS



TRANSITION HYDRIQUE

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

L'AÉRONAUTIQUE, UN SECTEUR FACE AUX ENJEUX DE LA CROISSANCE

Des plus historiques (1938) aux plus récents (2024), Grand Cognac accueille sur son territoire des acteurs de l'industrie aéronautique de défense en pleine croissance.

Des systèmes de sécurité embarqués à la sécurité des pilotes, de l'usinage des boucles de ceintures de Rafale au système d'éjection des sièges ou encore des systèmes d'arrêt d'urgence des avions de défense, à la simulation de vol pour les pilotes en formation, ses entreprises sont expertes dans leur secteur, connaissent un rayonnement international et sont en position de leader mondial pour certaines.

Le 22 septembre dernier, elles étaient réunies à l'invitation de Grand Cognac et en présence de Monsieur le Préfet de la Charente, Madame la Sous-préfète de Cognac, et Monsieur le Colonel de la BA 709 pour présenter leurs secteurs d'activités, partager leurs perspectives et leurs problématiques. Elles sont unanimes, la croissance de leurs entreprises est avérée rapide et impacte en conséquence leurs organisations.

L'enjeu numéro un qu'elles partagent unanimement : **le besoin de compétences**. Mécaniciens, techniciens usineurs, agents de piste, chaudienniers... sont les métiers évoqués par les dirigeants présents dont ils pourraient avoir besoin dans les prochains mois. **Ces compétences viendraient se cumuler aux presque 700 salariés qui composent déjà les effectifs de cette filière sur le territoire.**

En complément, ont pu être évoquées les questions d'attractivité, de connaissance des métiers qu'offre ce secteur. Le constat est clair : le caractère parfois confidentiel de leurs activités et la présence très marquée d'autres secteurs rendent moins visible cette filière sur le territoire. Aussi, le meeting aérien caritatif organisé au profit de la fondation des œuvres sociales de l'air (FOSA) par la base aérienne les 30 et 31 mai 2026 sera l'occasion de partager le savoir-faire de l'armée de l'Air et de l'Espace au grand public et montrer l'excellence de la filière aéronautique.

 GRAND-COGNAC.FR
> ETUDIER, TRAVAILLER ET ENTREPRENDRE

GRAND COGNAC AUX CÔTÉS DES ENTREPRISES DU TERRITOIRE

En 2025, Grand Cognac a lancé un parcours d'accompagnement à la sobriété hydrique pour neuf entreprises locales, en partenariat avec la CCI Nouvelle-Aquitaine et Charente Eau, l'OïEau, l'EPTB Charente et l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

Ce programme, qui s'est achevé en novembre dernier, visait à construire des solutions adaptées aux réalités industrielles : **optimisation des consommations, récupération des eaux pluviales, désignation de référents « eau »**. Il comprenait des diagnostics individualisés, trois ateliers collectifs (cycle de l'eau, adaptation climatique, coût réel de l'eau), et un suivi personnalisé sur six mois.

Les entreprises engagées étaient : Placoplatre, Seguin Moreau, Revico, Camus, Grand'Ouche, SCD, Maison Boinaud, Cabanne et Fils, Distillerie de la Tour.

Ce parcours a marqué une étape importante dans la transition hydrique du territoire, en lien avec les objectifs de réduction de 10% des consommations et le soutien au développement économique local.

En parallèle l'agglomération continue à mener des opérations de sensibilisation des scolaires à la préservation de la ressource et la sobriété en eau via les Parcours éducatifs de Grand Cognac. La direction de l'eau et de l'assainissement ouvre également les portes de certains de ses équipements pour des visites pédagogiques.

 GRAND-COGNAC.FR
> VIVRE ET PARTICIPER > EAU ET ASSAINISSEMENT





Comment améliorer mon isolation ?

GRAND COGNAC RÉNOV'

m'a accompagnée sur tous les aspects du montage de mon dossier.

Mon conseiller a été très réactif !

*Melissa,
propriétaire
de son logement.*

05 17 22 82 50
GRAND-COGNAC.FR
grandcognacrenov@grand-cognac.fr



TRÉSOR DE CHERVES

Le 11 décembre 1896, c'était Noël avant l'heure ! Alors qu'il travaillait dans un pré appartenant au domaine de Château-Chesnel, au lieu-dit Plumejeau, un ouvrier agricole découvre un véritable trésor !

Onze pièces d'orfèvrerie ornées d'émaux champlevés de Limoges revoient la lumière du jour après avoir été enfouies, certainement pendant les Guerres de Religion (1562 – 1598), près de trois cents ans auparavant.

Les archives l'attestent : en 1569, le château de Plumejeau est pillé et sans doute les occupants du domaine ont tout juste le temps d'enterrer le trésor de Cherves qui s'apprête à disparaître pour plus de trois siècles... Au vu de la richesse de ces chefs-d'œuvre colorés d'émaux précieux et datés du XIII^e siècle, la paroisse devait être prospère.

Sans doute, notre ouvrier impressionné par ces trésors anciens contacta des autorités compétentes à qui en référer. C'est ainsi que le 13 janvier 1897, à peine un

VAL-DE-COGNAC

mois après la découverte, Maurice d'Hauteville (aussi orthographié Auteville) présente les émaux médiévaux à la Société archéologique et historique de la Charente, dont il est secrétaire adjoint.

Il s'agit, semble-t-il, de la dernière fois où le trésor est présenté au complet car sept pièces ont disparu depuis. Les quatre objets restants sont partagés entre plusieurs musées français et étranger. La coupe d'un encensoir ainsi que la couronne du dais d'une colombe sont exposés au musée de Cluny et la plaque centrale d'une croix aux couleurs fraîches et à la dorure lumineuse est exposée au musée du Louvre.

Enfin, un superbe tabernacle – un coffret ou une petite armoire placé sur l'autel et abritant le ciboire, la coupe dans laquelle sont placées les hosties – trône dans les vitrines du célèbre Metropolitan Museum of Art à New York et ce depuis le 17 décembre 1917.



HOULETTE

Coordonnées GPS : 45°45'35.8"N 0°12'38.6"E

Construit dans les années 1830, ce cimetière ne semble en rien différent des cimetières auxquels vous êtes habitués. Installé à l'extérieur du bourg, il est paisible et joliment arboré. Les tombes sont parfois anciennes et une croix marque le centre de ce lieu de repos.

Pourtant, ceux qui le visitent ont à faire un choix curieux qui n'est pas souvent proposé !

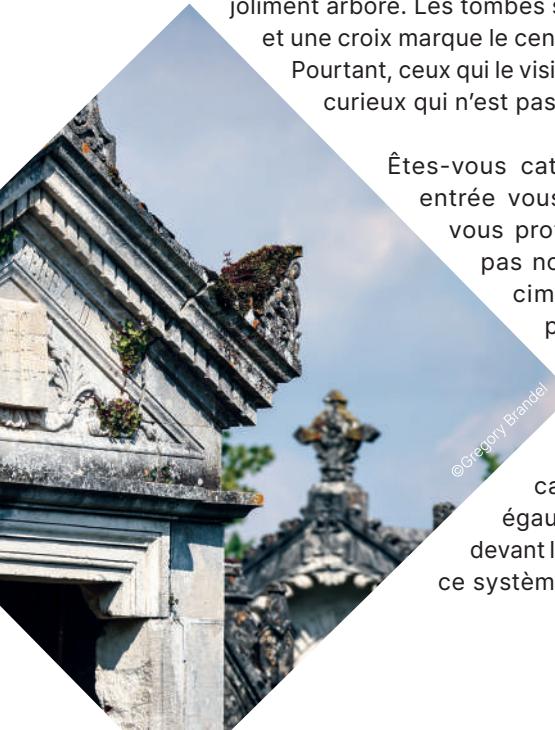
Êtes-vous catholique ? Alors, une entrée vous est réservée. Êtes-vous protestant ? Vous n'êtes pas non plus oublié. Car ce cimetière dispose, non pas d'une, mais bien de deux entrées ! Voici un bel exemple de tolérance, rappelé sur le portail catholique : "ici on est égaux". Qui ne le serait pas devant la mort... Naturellement, ce système à deux entrées n'est

CIMETIÈRE À 2 ENTRÉES

pas un exercice de vertu laïque, mais bien une nécessité. Le décret datant du 23 prairial an XII (12 juin 1804), exige que « Dans les communes où l'on professe plusieurs cultes, chaque culte doit avoir un lieu d'inhumation particulier ; et dans le cas où il n'y aurait qu'un seul cimetière, on le partagera par des murs, haies ou fossés, en autant de parties qu'il y aura de cultes différents avec une entrée particulière pour chacune et en proportionnant ces espaces au nombre d'habitants de chaque culte ».

La porte attribuée aux Catholiques est voûtée en berceau et surmontée d'un fronton triangulaire mouluré. Son portail est ajouré.

Celle, sans inscription, des Protestants présente le profil de deux chapiteaux, encadrant une porte pleine. Il est entendu que les athées, les agnostiques ou les fidèles de toute autre confession font leur entrée par la porte la plus à leur goût ou, plus prosaïquement, par celle qui est ouverte...



UN NOUVEL EQUIPEMENT DÉDIÉ À LA PETITE ENFANCE À CHÂTEAUNEUF-SUR-CHARENTE

Dans le cadre de sa politique Enfance et jeunesse, Grand Cognac a lancé en septembre dernier à Châteauneuf-sur-Charente la construction d'un bâtiment qui accueillera une nouvelle crèche et le relais petite enfance déjà présent sur la commune. Cette nouvelle structure vise à équilibrer l'offre d'accueil sur l'ensemble de l'agglomération, à renforcer l'attractivité du territoire et à répondre aux attentes des familles en proposant un accueil stable et de qualité dans un bâtiment exemplaire sur le plan environnemental.

Implanté en centre-ville de Châteauneuf-sur-Charente, ce nouveau bâtiment sera facilement accessible aux familles au sein du pôle Enfance-jeunesse existant, rue Antoine Descoffre, lequel accueille actuellement un centre de loisirs, un secteur jeunes et un espace de vie sociale (association Ailan), un multi-accueil (10 places actuellement, 1,5 jour /semaine) et un relais petite enfance (RPE).

La nouvelle crèche offrira 25 places, pour accueillir les familles du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 et viendra à terme, remplacer le multi-accueil déjà présent sur le site. Le relais petite enfance emménagera également au sein de ce nouveau bâtiment dans des espaces dédiés qui accueilleront aussi le Lieu d'accueil enfants-parents. Réunis au sein d'une structure unique et avec une capacité d'accueil renforcée, l'implantation de ces services facilitera le quotidien des parents en permettant la dépose de fratries sur un même lieu. Elle contribuera également à renforcer la continuité éducative et à favoriser le lien social grâce à la mutualisation des services sur un même site.

Un parti pris environnemental

Implanté au cœur d'un parc arboré, le nouveau bâtiment de 450 m² de plain-pied accueillera les enfants et les familles **dans un environnement lumineux et apaisé, ouvert sur la nature.**

L'architecture en T proposera un parvis convivial à l'avant du bâtiment et reliera harmonieusement la nouvelle construction aux équipements déjà présents, notamment la chaufferie bois mutualisée pour l'ensemble du site. Le projet s'est aussi attaché à limiter les constructions nouvelles et l'imperméabilisation des sols, tout en misant sur une conception bioclimatique privilégiant les matériaux biosourcés et locaux.



Images issues d'une modélisation 3D d'architecte – rendu non contractuel.



LES SALLES DE VIE DE LA CRÈCHE

Labelisée Ecolo crèche® et certifiée HQE par Certivéa, cette nouvelle structure garantira confort, qualité de l'air et de l'eau, maîtrise énergétique et respect des ressources naturelles.

Les travaux, d'un montant de 1,65 million d'euros (hors taxe) devraient être achevés fin 2026.



GRAND-COGNAC.FR

> VIVRE ET PARTICIPER > ENFANCE ET JEUNESSE



LES ESPACES DE CHANGE DE LA CRÈCHE



VUE DE LA FAÇADE NORD

MIDIPILE

UNE ENTREPRISE LOCALE QUI INVENTE LA MOBILITÉ DE DEMAIN

Implantée à Hiersac, l'entreprise Midipile vient de franchir une étape décisive en inaugurant, début octobre, son premier véhicule utilitaire intermédiaire, modulable, économique et surtout « actif ». Car c'est bien en pédalant que le conducteur se déplace ! Un moment fort auquel Grand Cognac a tenu à être présent afin de témoigner son soutien à cette start-up qui réinvente la mobilité.

Fondée par Benoît Trouvé, Midipile développe depuis cinq ans une alternative originale aux véhicules thermiques et électriques traditionnels : **un véhicule hybride, entre vélo cargo et utilitaire qui peut se déplacer jusqu'à 45km/h**, avec un gain d'énergie produit grâce au pédalage de l'utilisateur et à la régénération. Compact, robuste et offrant une charge utile de 300 kg, cet utilitaire intermédiaire est conçu pour durer. **Il se veut une réponse concrète aux enjeux environnementaux et économiques actuels.**

« Nous proposons une troisième voie », a souligné le fondateur. Midipile imagine en effet une mobilité sobre, réparable à l'infini, avec des coûts d'usage très réduits : pas de vidange, pas de filtres à huile, les seules les pièces qui nécessitent un remplacement sont les pneus. Ce véhicule s'adresse d'abord aux professionnels – industriels, acteurs de la santé ou de la logistique – désireux de tester un modèle polyvalent et durable.

Au-delà de l'innovation technologique, Midipile défend aussi une approche territoriale forte : fabrication locale et réseau de partenaires et de sous-traitants issus du territoire. Aujourd'hui composée de 15 collaborateurs, l'entreprise vise à produire 100 véhicules par an et **ambitionne, à horizon dix ans, de devenir un leader européen de ce marché en pleine croissance.**

« Nous avons le privilège d'imaginer le monde de demain », a conclu Benoît Trouvé lors de cette inauguration, en remerciant ses nombreux soutiens et notamment les élus de Grand Cognac. Car si l'agglomération ne subventionne pas directement le projet, elle apporte son appui à l'entreprise et valorise son activité auprès des acteurs du territoire afin de faciliter des synergies.

À travers l'exemple de Midipile, le territoire affirme son dynamisme et son attractivité en matière d'innovation, en soutenant celles et ceux qui inventent les solutions de demain.

 EN SAVOIR PLUS : MIDIPILE.EU



ZOOM SUR LE SERVICE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Dans différents aspects de votre vie quotidienne, les agents de Grand Cognac sont mobilisés et à votre écoute pour vous fournir des services publics de qualité et faire rayonner le territoire.

Le service développement économique accompagne, avec l'appui d'un réseau de partenaires, les acteurs économiques du territoire dans toutes les étapes de leurs parcours et ce quelle que soit leur taille et leur secteur d'activité : soutien à la création, au développement, recherche de foncier, aménagement économique du territoire, sensibilisation et accompagnement aux transitions, organisation de temps d'échanges...

Nous sommes là pour répondre à tous les acteurs qui composent le tissu économique local et les accompagner dans leur projet, quel que soit leur profil et leur activité. »

Zoé Saffar,
Directrice du développement économique.

6 AGENTS

2 LIEUX D'ACCUEIL

**22 ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES (ZAE)
ÉTENDUES SUR 416HA**

**350 ENTREPRISES ET 12 ATELIERS AU SEIN
DES ZAE**

**2 HÔTELS D'ENTREPRISES DESTINÉS AUX
JEUNES ENTREPRISES**

**40 PORTEURS DE PROJET ACCOMPAGNÉS
CHAQUE ANNÉE**

60 ENTREPRISES RENCONTRÉES EN 2025

**20 DOSSIERS DE SOUTIEN À
L'INVESTISSEMENT DES TPE SUIVIS ET
INSTRUCTS EN MOYENNE PAR AN**

**30 ENTREPRISES ACCOMPAGNÉES CHAQUE
ANNÉE SUR LES ENJEUX DE TRANSITIONS
(GESTION DES DÉCHETS, PRÉSÉRATION DE
LA RESSOURCE EN EAU...)**

**250 PARTICIPANTS AUX
« PETITS DEJ' DE L'ÉCO » PAR AN**



COGNAC ET TONIC, TOUT SIMPLEMENT

#cognaclongdrink

cognac.fr



@Cognac_Official



COGNAC
FRANCE

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.

© BNIC / Justin Alford

Philippe BIROLLEAU, Maire

SAINT-BRICE

Nichée au cœur d'un environnement naturel préservé, Saint-Brice, traversée par la majestueuse Charente et située à seulement 4 km de Cognac, offre un cadre de vie privilégié où se mêlent charme, patrimoine et dynamisme.

Son histoire remonte au Néolithique, comme en témoigne son dolmen. L'abbaye romane de la fin du XII^e siècle, véritable joyau architectural, fascine par son portail polylobé, sa nef à coupole et ses peintures murales de la fin du XIII^e siècle. Le logis de Gardépée et son pigeonnier, le château d'époque Renaissance — où se tinrent en 1586 les célèbres conférences entre Catherine de Médicis et Henri de Navarre — ainsi que l'église romane du XII^e siècle, viennent enrichir ce patrimoine remarquable. Le four communal et le lavoir complètent ce décor chargé d'histoire.

Commune conviviale et active, Saint-Brice bénéficie d'un tissu associatif particulièrement dynamique, d'un parc de loisirs à la Garenne idéal pour la détente, et d'un embarcadère offrant un accès privilégié à la Charente et à ses activités nautiques.

Destination nature par excellence, Saint-Brice séduit également par la diversité et la richesse de ses itinéraires de randonnée. De nombreux sentiers pédestres, invitent à la découverte des paysages entre vignobles, vallons, boisements et bords de Charente. Les amateurs de vélo apprécieront ces panoramas d'exception au cœur du pays cognacais.

Saint-Brice : un territoire où patrimoine, nature, loisirs et convivialité s'unissent pour offrir une qualité de vie.

1 ÉCOLE

1 GOLF 18 TROUS

18 COURTS DE TENNIS

1 ABBAYE

1 ÉGLISE

1 CHÂTEAU

1 BIBLIOTHÈQUE

1 SALLE DES FÊTES

969 HABITANTS



ARS

Dominique BURTIN, Maire

Son nom pourrait faire référence aux arches de ses 4 ponts qui franchissent le Né. La commune s'est développée autour du château de la famille Brémond d'Ars et du marais du Né, zone d'intérêt écologique fort et classé Natura 2000. Majoritairement couvert de vigne, son territoire recèle quelques pépites, comme l'église Saint-Maclou du 12^{ème} siècle, avec sa cloche de 1596 et ses retables classés aux Monuments historiques. Au musée d'Ars, on découvre les métiers et la vie quotidienne rurale d'autrefois.

Nous pouvons y trouver un bar-restaurant et un salon de coiffure. Un boucher et un pizzaïolo itinérants sont présents 1 fois par semaine. L'école regroupe 3 classes comprenant les 6 niveaux du cycle élémentaire. L'agence postale reçoit de nombreux usagers. Ses associations proposent des activités régulières, et ses paysages de vignes et bois offrent de magnifiques cadres de balades.



689 HABITANTS

1 MÉDIATHÈQUE

1 MAISON DE SANTÉ

1 PHARMACIE

1 REFUGE DE LA SPA

1 ÉGLISE

BONNE ANNEE

2026



Un territoire pour s'épanouir, se former, exercer, séjourner